

## PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

(COMPTES ANNUELS, SITUATIONS TRIMESTRIELLES, TABLEAUX D'ACTIVITÉ ET DE RÉSULTATS, CHIFFRES D'AFFAIRES, INVENTAIRES DE PORTEFEUILLE)

### SOCIÉTÉS COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES

#### ABC ARBITRAGE

Société anonyme au capital de 465 591,49 €.   
Siège social : 40, rue Notre-Dame des Victoires, 75002 Paris.   
400 343 182 R.C.S. Paris.   
Siret : 400 343 182 00038.

#### Chiffres d'affaires comparés.

	Société ABC arbitrage		Groupe ABC arbitrage	
	2005	2004	2005	2004
Premier trimestre . . . . .	22 087	72 343	220 755	211 293
Deuxième trimestre . . . . .	23 232	59 254	219 095	221 865

	Société ABC arbitrage		Groupe ABC arbitrage	
	2005	2004	2005	2004
Troisième trimestre . . . . .	18 021	43 738	219 095	211 293
Total . . . . .	63 340	175 335	658 945	644 451

99915

#### ACCENTIV'

Société par actions simplifiée au capital de 40 000 €.   
Siège social : 3, villa Thoréton, 75015 Paris.   
433 825 650 R.C.S. Paris.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, approuvés par l'assemblée générale du 30 juin 2005, ont été publiés dans le journal d'annonces légales « Les Affiches Versaillaises » du 1<sup>er</sup> novembre 2005.

99925

#### ACTIELEC TECHNOLOGIES

Société anonyme au capital de 14 879 024,25 €.   
Siège social : 25, chemin de Pouvoirville, 31432 Toulouse Cedex 4.   
542 080 791 R.C.S. Toulouse.   
Exercice social : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

#### Chiffre d'affaires consolidé du troisième trimestre 2005.

(En milliers d'euros)	Troisième trimestre		Deuxième trimestre		Premier trimestre	
	2005	2004	2005	2004	2005	2004
Automotive (*) . . . . .	40 753	37 759	46 479	44 199	45 683	44 516
Télécommunications . . . . .	8 268	12 284	9 067	9 105	5 708	7 226
Total général . . . . .	49 021	50 043	55 546	53 304	51 391	51 742
(*) Dont Actia Nordie à compter du 1 <sup>er</sup> avril 2004	872	890	1 490	1 198	2 004	

L'application des normes IAS/IFRS dans les comptes consolidés 2005 n'a pas eu d'incidence sur le chiffre d'affaires consolidé au 30 septembre 2005.   
99985

#### ADLPARTNER

Société anonyme au capital de 4 500 000 €.   
Siège social : 3, avenue de Chartres, 60500 Chantilly.   
393 376 801 R.C.S. Senlis.

#### A. — Rapport semestriel d'activité pour le premier semestre 2005.

Le premier semestre 2005 a été marqué tout à la fois par une poursuite de la croissance et par une amélioration de la rentabilité. Toutefois le changement intervenu dans la présentation des comptes gêne les comparaisons avec les données antérieures.

#### L'activité commerciale.

En France, une forte activité commerciale, surtout dans l'activité ADLP, a conduit à une progression de près de 30 % des abonnements recrutés par rapport au premier semestre 2004, se décomposant en une progression de 25 % pour les abonnements à durée libre et de 35 % pour les abonnements à durée déterminée. La poursuite du programme Optima d'amélioration de la rentabilité permet d'améliorer la marge opérationnelle de plus de deux points.

En Grande Bretagne, l'accent a été mis, d'une part sur l'utilisation d'encarts dans l'action commerciale pour le recrutement d'abonnements à durée libre, d'autre part sur le recrutement d'abonnements à durée déterminée.

En Espagne, un développement marqué de l'investissement commercial a permis d'enregistrer une très forte progression des recrutements d'abonnements, tandis qu'en Italie l'activité est demeurée modeste.

Globalement, le portefeuille d'abonnements gérés s'élevait à 1 836 378 unités au 30 juin 2005 contre 1 693 718 au 31 décembre 2004 et 1 488 012 au 30 juin 2004.

#### Les résultats semestriels.

Les comptes consolidés sont établis en application des normes IFRS. Le volume d'affaires consolidé (montants encaissés des clients) du premier semestre 2005 s'élève à 60,05 M€ en progression de 20,2 % sur le premier semestre 2004, tandis que le chiffre d'affaires (montant de la rémunération perçue des éditeurs) atteint 21,32 M€ contre 17,97 M€ (+ 18,6 %). Il s'agit là du chiffre d'affaires dans sa nouvelle définition imposée par les normes IFRS, excluant les remises consenties aux clients antérieurement considérées comme faisant partie de l'investissement commercial.

Le résultat opérationnel s'établit à 2,62 M€ contre 1,12 M€, grâce à la fois à l'amélioration des bénéfices dégagés en France.

Après prise en compte d'un solde positif des éléments financiers et de la provision pour impôts, le bénéfice net semestriel ressort à 1 093 635 € (1 102 207 € pour la part du groupe) contre 3 050 618 € pour le premier semestre 2004 qui avait enregistré un bénéfice non récurrent de 2 437 172 € dû à la vente par la filiale allemande des droits financiers de son portefeuille d'abonnements suite à l'arrêt de sa prospection commerciale.

Le bilan au 30 juin 2005 fait ressortir une trésorerie qui reste abondante, bien qu'en réduction par rapport au 31 décembre 2004, mais il s'agit là d'un phénomène raisonnablement habituel. Les capitaux propres au bilan s'élevaient à 2 855 727 € (dont 2 723 831 € pour la part du groupe). Encore moins qu'auparavant, les capitaux inscrits au bilan ne reflètent la réalité patrimoniale du groupe. La prise en compte de la valeur du portefeuille d'abonnements existant au 30 juin, valorisé sur la base des revenus nets futurs actualisés qu'il va générer, et à l'exclusion de toute autre valorisation, conduit à une situation nette corrigée de 54,14 M€ en progression de 6,53 M€, chiffre qui mesure la création de valeur générée sur le premier semestre 2005.

Les comptes sociaux n'ayant pas donné lieu à retraitement des données 2004 ne peuvent être comparés à ceux du premier semestre de l'exercice précédent. Le chiffre d'affaires du premier semestre 2005 s'inscrit à 19,9 M€ dégageant un résultat d'exploitation de 4,35 M€ et conduisant à un résultat net de 1,48 M€.

## B. — Comptes semestriels consolidés.

### I. — Bilan consolidé au 30 juin 2005 (en normes IFRS). (En euros.)

Actif	30/06/05	31/12/04
<b>Actifs non-courants :</b>		
Ecarts d'acquisition	4 268 572	4 268 572
Immobilisations incorporelles	1 052 809	1 095 214
Immobilisations corporelles	45 692	45 871
Participations dans les entreprises associées		
Autres actifs financiers	398 914	369 826
Actifs d'impôt différé		
Sous-total actifs non-courants	5 765 987	5 779 483
<b>Actifs courants :</b>		
Stocks	416 466	400 602
Actifs d'impôts exigibles		
Clients et autres débiteurs	13 053 086	12 670 766
Autres actifs financiers	488 784	588 040
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5 933 403	8 936 100
Sous-total actifs courants	19 891 739	22 595 508
<b>Total actifs</b>	<b>25 657 726</b>	<b>28 374 991</b>

Passif	30/06/05	31/12/04
Capital	4 500 000	3 750 000
Réserves consolidées	- 7 569 045	- 25 612 227
Prime d'émission	3 019 985	3 769 985
Autres réserves	1 840 442	17 076 939
Ecarts de réévaluation		
Ecarts de conversion	- 29 290	241 071
Résultat consolidé	1 093 635	2 666 694
<b>Capitaux Propres</b>	<b>2 855 727</b>	<b>1 892 462</b>
Dont :		
Part du groupe	2 723 831	1 751 995
Intérêts minoritaires	131 896	140 467
<b>Passifs non-courants :</b>		
Provisions à long terme	147 067	113 565
Passifs financiers		
Impôts différés	145 556	183 130
Sous-Total Passif non-courants	292 623	296 699
<b>Passifs courants :</b>		
Provisions à court terme	546 910	550 110
Dettes fiscales et sociales	3 252 304	3 270 872
Fournisseurs et autres créditeurs	18 150 764	20 665 644
Passifs financiers	559 398	1 699 204
Sous-Total Passif courants	22 509 376	26 185 830
<b>Total capitaux propres et passifs</b>	<b>25 657 726</b>	<b>28 374 991</b>

### II. — Compte de résultat. (En euros.)

	30/06/05	30/06/04	31/12/04
Chiffre d'affaires net H.T.	21 315 362	17 968 684	39 239 848
Autres produits de l'activité	29 904	1 524	3 049
Achats consommés	- 3 103 657	- 2 718 274	- 6 427 354
Charges de personnel	- 3 086 647	- 2 817 133	- 5 813 458
Charges externes	- 12 066 897	- 10 453 577	- 23 709 776
Impôts et taxes	- 247 316	- 167 719	- 365 061
Dotations aux amortissements des immobilisations	- 187 114	- 168 856	- 361 939
Dotations aux provisions	- 36 679	- 522 987	- 508 138

	30/06/05	30/06/04	31/12/04
Autres produits et charges d'exploitation	0	0	0
Résultat opérationnel	2 616 956	1 121 662	2 057 171
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	64 122	42 270	84 808
Coût de l'endettement financier brut	- 23 342	- 52 778	- 61 378
Coût de l'endettement financier net	40 780	- 10 508	23 430
Autres produits et charges financiers	168 606	143 563	- 21 523
Charge d'impôt	- 1 704 425	- 641 271	- 1 816 506
Résultat net avant résultat des activités arrêtées ou en cours de cession	1 121 917	613 446	242 572
Résultat net d'impôt des activités arrêtées	- 28 282	2 437 172	2 424 122
Résultat net	1 093 635	3 050 618	2 666 694
Part du groupe	1 102 207	2 321 928	2 018 130
Intérêts minoritaires	- 8 572	728 690	648 564
<b>Résultat par action</b>	<b>0,38</b>	<b>0,96</b>	<b>0,84</b>

### III. — Annexe aux comptes consolidés arrêtés au 30 juin 2005.

#### Préambule.

Tous les montants sont exprimés en milliers d'euros, sauf précision contraire.

#### I. — Faits caractéristiques du semestre.

La société et ses diverses filiales ont poursuivi normalement leurs activités. Cela a permis au groupe d'enregistrer une nouvelle croissance de ses principaux indicateurs, notamment de son volume d'affaires brut et de son portefeuille d'abonnements gérés.

#### II. — Normes appliquées.

Les comptes consolidés semestriels 2005 sont présentés selon les règles nationales mais ont été préparés sur la base des règles de reconnaissance et d'évaluation des transactions découlant des normes IAS/IFRS telles qu'elles seront applicables à la clôture de l'exercice.

Ces comptes intermédiaires, présentés en conformité avec les prescriptions du règlement général de l'Autorité des marchés financiers, n'incluent pas toutes les informations d'une annexe complète exigée par le référentiel IFRS. Ceci constitue une exception à l'application de la norme IAS 34 sur les arrêts intermédiaires, mais est en conformité avec les recommandations de l'Autorité des marchés financiers pour les comptes intermédiaires publiés lors de cette première année d'application effective des normes IFRS.

Les normes comptables internationales ont été appliquées avec effet rétroactif dans le bilan d'ouverture à la date de transition (1<sup>er</sup> janvier 2004), à l'exception de certaines exemptions prévues dans la norme IFRS 1 (« Première adoption des normes IFRS ») et qui sont commentées dans le document de référence 2004. ADLPartner a appliqué les normes IAS 32 et 39 relatives aux instruments financiers au 1<sup>er</sup> janvier 2005. Les données comparatives 2004 présentées ci-après excluent donc tout retraitement relatif à l'application de ces deux normes.

Les comptes consolidés d'ADLPartner de l'exercice clos le 31 décembre 2005 ainsi que l'information comparative 2004 seront préparés sur la base des principes applicables au 31 décembre 2005. Il est donc possible qu'ADLPartner soit amené à modifier les informations financières relatives au 31 décembre 2004 et au 30 juin 2005, telles que présentées ci-après, pour tenir compte des évolutions éventuelles des normes et interprétations IFRS et de leur approbation par l'Union européenne.

La réconciliation du résultat au 30 juin 2004 entre les principes français et les normes comptables internationales est proposée au paragraphe 9.6.

#### III. — Création de valeur.

Le portefeuille d'abonnements gérés par le groupe et dont il détient les droits financiers qui était de 1 693 718 unités au 1<sup>er</sup> janvier 2005 atteignait au 30 juin 2005 1 835 867 abonnements.

Cet accroissement représente une augmentation de valeur de l'actif réel, non pris en compte dans les états comptables consolidés. La valeur du portefeuille d'abonnements peut en effet être calculée en actualisant les revenus nets futurs qu'ils vont générer. Ces revenus peuvent être déterminés grâce à la connaissance statistique que la société a accumulée depuis une quinzaine d'années du comportement de ces abonnements en France. La courbe de vie des abonnements recrutés par une opération promotionnelle permet de déterminer, avec une grande fiabilité, à tout moment l'espérance de vie résiduelle des abonnements restants. En appliquant au nombre des abonnements restant à servir le revenu moyen constaté et la marge sur coûts directs, on obtient la contribution nette restant à recevoir des abonnements résiduels correspondant à une opération et l'actualisation de cette contribution donne la valeur de cette

quotité d'abonnements. On détermine ainsi la valeur globale du portefeuille d'abonnements détenus.

Ces valeurs de portefeuille sont enfin corrigées de l'impôt société correspondant à la situation fiscale de chacune des entités.

La valeur du portefeuille part du groupe nette d'impôts passe ainsi de :

- 46,0 M€ au 31 décembre 2004 à ;
- 51,4 M€ au 30 juin 2005.

Cet accroissement de 5,4 M€, cumulé au résultat net consolidé part du groupe de 1,1 M€, constitue :

- une création de valeur de 6,5 M€ sur le semestre.

Il convient de souligner que la présentation ci-dessus ne représente nullement une estimation de la valeur de l'entreprise car elle ne prend en compte aucun élément de goodwill ni d'actif incorporel autre que le portefeuille d'abonnements.

#### IV. – Volume d'affaires brut.

Le volume d'affaires brut, qui représente la valeur des abonnements commercialisés s'élève à 60 052 K€ pour le premier semestre 2005 contre 49 961 K€ pour le premier semestre 2004.

Par activité et par zone géographique, il se présente comme suit :

« N » = Premier semestre 2005

« N - 1 » = Premier semestre 2004

	France		Allemagne		Espagne		Angleterre		Suisse		Italie	
	N	N-1	N	N-1	N	N-1	N	N-1	N	N-1	N	N-1
ADLPartner, magazines, activité ADLP ..	47 295	39 880										
ADLPartner, magazines, activité FAÉ...	8 289	6 871										
ADLPartner, marketing, magazines . . . .			0	0								
Sous-Groupe, Espagne, magazines . . . . .					1 406	560						
ADLPartner, United Kingdom, magazines . . . . .							2 276	2 110				
ADLPartner, Suisse, magazines . . . . .									523	475		
ADLPartner, Italia, magazines . . . . .											263	65
Total . . . . .	55 584	46 751	0	0	1 406	560	2 276	2 110	523	475	263	65

Le volume d'affaires brut de l'Allemagne – activité arrêtée en 2004 – s'élevait à 4 080 K€ au 30 juin 2004. Il est nul sur 2005.

#### V. – Principes comptables.

5.1. Périmètre et méthode de consolidation. — Les comptes des sociétés dans lesquelles ADLPartner exerce directement ou indirectement, un contrôle exclusif, sont consolidés par intégration globale.

Au 30 juin 2005, l'ensemble des sociétés composant le groupe sont placées sous contrôle exclusif de la société consolidante et sont donc consolidées par intégration globale excepté ADLPartner Suisse qui est consolidée par intégration proportionnelle.

Sociétés consolidées	Forme	Siège	Pourcentage de contrôle	Pourcentage intérêts groupe	Méthode
ADLPartner . . . . .	S.A.	France	Mère	100,00	Intégration globale
ADLPartner Marketing . . . . .	GmbH	Allemagne	69,69	69,69	Intégration globale
Suscripciones Espana . . . . .	SLU	Espagne	100,00	100,00	Intégration globale
ADLPartner Hispania . . . . .	SLU	Espagne	100,00	100,00	Intégration globale
ADLPartner UK . . . . .	Limited	Angleterre	100,00	100,00	Intégration globale
ADLPartner Suisse . . . . .	S.A.	Suisse	50,00	50,00	Intégration proportionnelle
ADLPartner Italia . . . . .	Srl	Italie	100,00	100,00	Intégration globale

Les sociétés sont consolidées sur la base de leurs comptes semestriels au 30 juin 2005.

5.2. Méthode de conversion. — La conversion des comptes des entreprises étrangères consolidées est réalisée selon la méthode préférentielle. Les sociétés étrangères consolidées, faisant partie de la zone euro, sont intégrées en euros. Les comptes d'ADLPartner United Kingdom et ceux d'ADLPartner Suisse, tenus respectivement en livres sterling et en francs suisses, font l'objet d'une conversion :

- au taux moyen de change non pondéré de l'exercice pour le compte de résultat ;
- au taux de clôture pour le bilan ;
- au taux historique pour les capitaux propres.

5.3. Impôts sur les sociétés. — Certains retraitements apportés aux comptes individuels des sociétés pour les rendre homogènes et les mettre en harmonie avec les principes de consolidation, ainsi que certains décalages d'imposition dans le temps, peuvent dégager des différences temporaires entre la base imposable et le résultat retraité avant impôts. Ces différences donnent lieu à la constatation d'impôts différés selon la méthode du report variable qui tient compte des conditions d'imposition prévues pour la fin de l'exercice.

Les éventuelles créances d'impôts résultant des déficits reportables ne font l'objet d'une constatation d'impôt différé que dans la mesure où il existe une forte probabilité que l'entreprise concernée se trouve, à relativement court terme, dans une situation fiscale bénéficiaire.

Tous les actifs et les passifs d'impôts différés (tant long terme que court terme) sont classés en éléments non courants et présentés sur une ligne distincte du bilan consolidé.

5.4. Immobilisations incorporelles. — La valeur d'entrée des immobilisations est le coût historique ou, le cas échéant, la juste valeur pour les actifs

provenant des sociétés acquises. Les durées d'amortissement sont les suivantes :

Logiciel bureautique . . . . .	3 ans
Logiciel applicatif . . . . .	3 à 5 ans

5.5. Ecart d'acquisition. — Les écarts d'évaluation représentent la différence entre la valeur d'entrée dans le bilan consolidé des actifs et passifs acquis à leur « Juste valeur » et la valeur comptable du même élément dans le bilan de la société contrôlée.

Il peuvent provenir :

- soit des actifs incorporels non amortissables tels que les parts de marché ou les marques, dans la mesure où ceux-ci peuvent être déterminés par une méthode d'évaluation suffisamment précise et objective, permettant le suivi de leur valeur dans le temps ;
- soit des actifs corporels sur la base d'évaluation résultant notamment de rapports d'expertise.

Les écarts d'acquisition représentent la différence entre le coût d'acquisition des titres d'une société consolidée et la « Juste valeur » des actifs et passifs acquis, qui, in fine, est égale à la situation nette comptable corrigée des écarts d'évaluation tels que définis ci-dessus.

Cet écart est alors amorti, sauf cas particuliers, à partir de la date d'acquisition, selon la méthode linéaire, sur une période correspondant à la durée estimée d'utilité pour le groupe. Les charges d'amortissement sont portées sous un poste spécifique : « Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition ».

En application de la norme IAS 38, les fonds de commerce ne remplissent pas les critères de reconnaissance d'un actif identifiable et doivent donc être assimilés à de l'écart d'acquisition (goodwill).

5.6. Immobilisations corporelles. — La valeur d'entrée des immobilisations est le coût historique ou, le cas échéant, la juste valeur pour les actifs provenant des sociétés acquises. Elles sont amorties selon les durées d'utilisation suivantes :

Agencements et aménagements . . . . .	3 à 10 ans
Mobilier de bureau . . . . .	3 à 10 ans
Matériel de bureau . . . . .	3 à 10 ans
Matériel informatique . . . . .	3 ans.

5.7. Stocks. — Les stocks sont valorisés selon la méthode FIFO. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure à la valeur déterminée comme ci-dessus.

5.8. Créances et dettes fournisseurs. — Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale. Les créances et dettes libellées en monnaies étrangères sont enregistrées à leur contre-valeur en euros à la date de l'opération. Les écarts éventuels avec le cours de clôture donnent lieu à la constatation d'écarts de conversion.

Une provision pour dépréciation de créance est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Les provisions pour créances douteuses sont déterminées en fonction du risque encouru selon l'état des dossiers. Mais, en raison des modes de règlement clients, le risque d'impayés est négligeable et ne s'est traduit au cours des dernières années qu'en montants de créances provisionnées non significatifs.

5.9. Provisions pour risques et charges. — Les provisions pour risques et charges sont constituées en conformité avec le règlement sur les passifs (CRC n° 2000-06). Ce règlement définit un passif comme un élément du patrimoine ayant une valeur économique négative pour l'entité, c'est à dire une obligation (légale, réglementaire, ou contractuelle) de l'entité à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

5.10. Paiement fondé sur des actions. — Dans les comptes consolidés établis selon les normes françaises, les options de souscription ou d'achat d'actions n'étaient pas valorisées et n'avaient aucun impact sur le compte de résultat consolidé. Lors de l'exercice des options, le groupe ADLPartner cède à ses salariés des actions préalablement rachetées et constate ainsi uniquement un résultat de cession sur ces titres.

Conformément à la norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions », les options de souscription ou d'achat d'actions accordées aux salariés doivent être évaluées à leur juste valeur à la date d'octroi. La juste valeur des options a été déterminée en utilisant le modèle mathématique de valorisation Black, Scholes & Merton, sur la base d'hypothèses déterminées par la Direction. Les évolutions de valeur postérieures à la date d'octroi sont sans incidence sur cette évaluation initiale.

La valeur des options est notamment fonction de leur durée de vie attendue, que le groupe ADLPartner a estimée correspondre à leur période d'indisponibilité fiscale (4 ans). Cette valeur est enregistrée en charge de personnel sur la période d'acquisition des droits d'exercice par les salariés avec une contrepartie directe en capitaux propres. Cette comptabilisation n'est pas linéaire mais dépend des conditions d'acquisitions des droits spécifiques à chaque plan.

L'application d'IFRS 2 n'a aucun impact sur le bilan consolidé ni sur les capitaux propres du groupe.

Conformément aux normes IFRS 1 & 2, seuls les plans accordés après le 7 novembre 2002 et dont les droits ne sont pas acquis le 30 juin 2005 sont évalués et comptabilisés en charges de personnel. Les plans antérieurs au 7 novembre 2002 ne sont pas évalués et restent non comptabilisés. Le montant total de la charge constatée sur le premier semestre 2005 au titre des options d'achat d'actions s'élève à 19 K€. Cette charge a pour contrepartie une augmentation des capitaux propres pour un montant identique.

5.11. Actions auto détenues. — Le groupe ADLPartner détient une partie de ses propres actions dans un objectif explicite de régularisation du cours de bourse ou pour couvrir des plans d'options d'achat d'actions attribués à ses salariés ainsi qu'éventuellement pour être remises en paiement d'acquisitions.

Conformément à IAS 32 « Instruments financiers : Informations à fournir et présentation », les actions propres sont comptabilisées, dès l'acquisition, à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres, et les variations ultérieures de valeur ne sont pas enregistrées. Lorsque les actions auto détenues sont cédées, le produit de la cession est imputé directement en augmentation des capitaux propres, de sorte que les éventuelles plus ou moins-values de cession n'affectent pas le résultat de cession.

Au 30 juin 2005, le groupe ADLPartner détenait 88 184 actions propres, d'une valeur nette de 948 K€. L'incidence de cette divergence est une réduction des capitaux propres de 948 K€ au 30 juin 2005 et une dégradation du résultat net du premier semestre 2005 de 65 K€.

#### VI. — Evolution des pourcentages de détention.

Au cours du semestre, ADLPartner, pour son développement international, a souscrit à l'augmentation du capital :

— de sa filiale anglaise, pour 2 941 K€, (par incorporation de prêt) ; son pourcentage de détention reste à 100 % ;

— de sa filiale italienne, pour 723 K€ (augmentation suivie d'une réduction de capital de 723 K€ pour apurement des pertes) ; son pourcentage de détention reste à 100 % ;

— de sa filiale espagnole, Suscripciones Espana, pour 1 485 K€, (par incorporation de prêt) ; son pourcentage de détention reste à 100 % ;

#### VII. — Informations relatives au bilan.

##### 7.1. Ecart d'acquisition :

	Brut	Amortissement et Provision	Net
Ecart d'acquisition ADLP Marketing . . . . .	21	21	0
Fonds commercial de l'activité FAE . . . . .	4 269		4 269
Total . . . . .	4 290	21	4 269

Le fonds commercial de l'activité France abonnements entreprises apporté en 1999 par la société-mère, France abonnements pour 4 268 572,48 €, ne fait pas l'objet d'amortissement, mais pourrait, le cas échéant, faire l'objet d'une provision pour dépréciation si la rentabilité de cette activité ne justifiait pas la valeur inscrite à l'actif.

Le rapport de la valeur comptable du fonds au résultat d'exploitation moyen des 3 exercices (2002, 2003, 2004) permet de justifier la valeur brute inscrite dans les comptes sociaux et consolidés.

7.2. Immobilisations incorporelles. — Les immobilisations incorporelles sont composées comme suit :

	Brut	Amortissement et Provision	Net
Logiciels . . . . .	1 647	707	940
Acomptes et avances . . . . .	112		112
Total . . . . .	1 759	707	1 052

7.3. Immobilisations corporelles. — Les immobilisations corporelles sont composées comme suit :

	Brut	Amortissement	Net
Autres immobilisations corporelles (agencements & installations, matériel informatique, mobilier de bureau) . . . . .	120	79	41
Acomptes et avances . . . . .	4		4
Total . . . . .	124	79	45

##### 7.4. Stocks. — Les stocks se décomposent comme suit :

	Brut	Provision	Net
Primes – Cadeaux clients . . . . .	429	23	406
Documents de traitement . . . . .	11	1	10
Total . . . . .	440	24	416

7.5. Clients et autres débiteurs. — Le poste clients et autres débiteurs, composé pour l'essentiel de montants issus d'ADLPartner se présente comme suit :

	Brut	Provision	Net
Clients (échéance – 1 an) . . . . .	9 743	49	9 694
Avances et acomptes . . . . .	211		211
Taxes sur le chiffre d'affaires . . . . .	1 607		1 607
Autres débiteurs . . . . .	1 541		1 541
Total . . . . .	13 102	49	13 053

— Tableau de variation des capitaux propres :

(En K€)	Part du groupe					Intérêts minoritaires	Total ensemble consolidé
	Capital	Réserves liées au capital (1)	Réserves consolidées (2)	Résultat de l'exercice	Total		
Capitaux propres au 1 <sup>er</sup> janvier 2004 . . . . .	3 750	20 847	- 24 602	0	- 5	- 508	- 513
Affectation du résultat . . . . .					0		0
Résultat de l'exercice . . . . .				2 018	2 018	648	2 666

(En K€)	Part du groupe					Intérêts minoritaires	Total ensemble consolidé
	Capital	Réserves liées au capital (1)	Réserves consolidées (2)	Résultat de l'exercice	Total		
Impact IFRS actions propres . . . . .			2		2		2
Impact IFRS stocks options . . . . .			- 263		- 263		- 263
Capitaux propres au 31 décembre 2004 . . . . .	3 750	20 847	- 24 863	2 018	1 752	140	1 892
Augmentation de capital . . . . .	750	- 750		0	0		0
Affectation du résultat . . . . .		3 547	- 1 529	- 2 018	0		0
Ecart de conversion . . . . .			- 159		- 159		- 159
Résultat de la période . . . . .				1 102	1 102	- 8	1 094
Impact IFRS charges à répartir . . . . .		- 18 784	18 784		0		0
Impact IFRS actions propres . . . . .			10		10		10
Impact IFRS stocks options . . . . .			19		19		19
Capitaux propres au 30 juin 2005 . . . . .	4 500	4 860	- 7 738	1 102	2 724	132	2 856

(1) Primes d'émission, d'apport, de fusion + réserve légale + autres réserves + report à nouveau.

(2) Réserves groupe + écart de conversion.

7.6. Autres actifs financiers. — Les charges constatées d'avance correspondent essentiellement à des frais de fonctionnement engagés sur le premier semestre 2005 au titre du second semestre 2005. Leur montant au 30 juin 2005 s'élève à 489 K€.

7.7. Trésorerie nette. — La trésorerie nette consolidée ressort en excédent à hauteur de 5 720 K€ dont 4 593 K€ chez ADLPartner. Elle inclut des placements (valeurs mobilières de placement) pour 2 490 K€.

Un crédit bancaire moyen terme mobilisable de 2 500 K€ a été mis en place en mai 2003. Il est remboursé, selon son utilisation et la réductibilité du montant autorisé, à compter du 31 mars 2004 jusqu'à son terme intervenant le 31 décembre 2008. Il n'est pas mobilisé au 30 juin 2005 pour 1 750 K€.

7.8. Capitaux propres. — Au 30 juin 2005, le capital de 4 500 000 € est divisé en 2 892 600 actions.

La variation des capitaux propres est la suivante :

7.9. Provisions (en milliers d'euros) :

	Montant au 31/12/04	Dotations	Reprises Montants utilisés sur l'exercice	Reprises Montants non utilisés sur l'exercice	Montant au 30/06/05
A long terme :	(*) - 126	21			147
A court terme :	550	42	- 43	- 2	547
Total . . . . .	676	63	- 43	- 2	694

(\*) dont actif de couverture 2004 : 12

Les provisions à long terme sont constituées des indemnités de fin de carrière. Elles sont calculées conformément à IAS 19 en utilisant les données suivantes :

Age de départ en retraite . . . . .	65 ans
Turnover annuel . . . . .	entre 1,50 % et 2,00 %
Taux d'actualisation . . . . .	4,50 %
Table de survie . . . . .	INSEE F2000 ; par catégorie de personnel (cadres, agents de maîtrise, employés)

La provision constatée est relative à la France ; aucune provision n'est constatée dans les filiales, en raison de l'absence d'engagements de retraite.

Les provisions à court terme sont constituées de divers litiges prud'homaux pour 116 K€, de litiges divers pour 359 K€ (dont un litige avec une banque pour 324 K€), et du risque lié à la participation de 10 % détenue dans US Promotions au titre de ses capitaux propres négatifs pour 72 K€.

7.10. Impôts différés. — La provision pour impôts différés de 146 K€ est liée essentiellement aux amortissements dérogatoires.

#### VIII. — Informations relatives au compte de résultat.

8.1. Chiffre d'affaires net hors taxe. — Le chiffre d'affaires net hors taxe (remises clients déduites) est composé :

— en France par : 19,6 millions des commissions perçues sur les ventes d'abonnements ;

— à l'étranger par : 1,7 millions des rémunérations obtenues des éditeurs sur les magazines vendus.

Le volume d'affaires brut (cf. paragraphe IV) représente la valeur des abonnements commercialisés, alors que le chiffre d'affaires (dont la détermination repose sur le statut de commissionnaire de presse) ne tient compte que du montant de la rémunération versée par les éditeurs de presse ; le chiffre d'affaires correspond donc en réalité à une marge brute, puisqu'il déduit du montant des ventes encaissées le coût des magazines vendus.

Le chiffre d'affaires par activité et par zone géographique se présente comme suit :

« N » = Premier semestre 2005

« N-1 » = Premier semestre 2004

	France		Allemagne		Espagne		Angleterre		Suisse		Italie	
	N	N-1	N	N-1	N	N-1	N	N-1	N	N-1	N	N-1
ADLPartner magazines activité ADLP . . . . .	15 554	13 099										
ADLPartner magazines activité FAE . . . . .	4 009	3 520										
ADLPartner Marketing Magazines . . . . .			0	0								
Sous-groupe Espagne Magazines . . . . .					534	245						
ADLPartner United Kingdom Magazines . . . . .							1 016	972				
ADLPartner Suisse Magazines . . . . .									162	127		
ADLPartner Italia Magazines . . . . .											40	6
Total . . . . .	19 563	16 619	0	0	534	245	1 016	972	162	127	40	6

Le chiffre d'affaires de l'Allemagne est classé dans le compte de résultat sur la ligne « Résultat net d'impôt des activités arrêtées ». Il s'élevait à 2 958 K€ au 30 juin 2004. Il est nul sur 2005.

8.2. Personnel. — Les charges de personnel et l'effectif moyen des sociétés du périmètre sont les suivants :

— Charges de personnel :

	Premier semestre 2005	Premier semestre 2004
Salaires et traitements .....	1 903	1 734
Charges sociales .....	951	881
Intéressement et participation .....	193	171
Indemnités fin de carrière .....	21	- 4
Stocks options .....	19	35
Total .....	3 087	2 817

— Effectif moyen :

	Premier semestre 2005	Premier semestre 2004
Cadres .....	37	37
Agents de maîtrise .....	15	13
Employés .....	26	28
Total .....	78	78

8.3. Opérations avec les entreprises liées. — Les opérations réalisées avec France abonnements, société-mère d'ADLPartner, sont les suivantes :

	Premier semestre 2005	Premier semestre 2004
Produits :		
Prestations :	93	90
Redevances :	2	2
Ventes de primes, livres :	1	
Charges :		
Frais généraux :	46	48
Achats primes, livres :	78	2
Sous-traitance :	1 950	1 796
Loyers et charges locatives :	222	214
Frais sur caution :	5	6

8.4. Dotations aux amortissements et aux provisions :

	Premier semestre 2005	Premier semestre 2004
Dotations aux amortissements des immobilisations .....	187	169
Dotations aux provisions pour dépréciation des stocks .....	24	22
Reprises provisions pour dépréciation des stocks .....	- 32	- 27
Dotations aux provisions pour dépréciation des créances .....	46	82
Reprises provisions pour dépréciation des créances .....	- 43	- 27
Dotations aux provisions pour risques et charges .....	42	473
Total .....	224	692

8.5. Résultat financier. — Le résultat financier se ventile comme suit :

	Premier semestre 2005	Premier semestre 2004
Plus-values sur placements .....	51	40
Intérêts sur placements et produits assimilés .....	13	2
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie .....	64	42
Intérêts et charges assimilées .....	23	52
Coût de l'endettement financier brut .....	- 23	- 52
Coût de l'endettement financier net .....	41	- 10
Produits financiers de participation (*) .....	3	3
Différences de change sur prêts filiales .....	141	141

	Premier semestre 2005	Premier semestre 2004
Autres différences de change .....	24	- 1
Total autres produits et charges financières .....	168	143
Résultat financier .....	209	133

8.6. Charge d'impôt. — Des impôts différés sont constatés sur les différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et des passifs figurant au bilan consolidé et leurs valeurs fiscales, ainsi que sur les déficits fiscaux reportables, selon la méthode du report variable. Le taux d'impôt utilisé est le taux d'impôt applicable lors du reversement des différences temporaires, tel qu'il résulte des lois et règlements en vigueur à la date de clôture de l'exercice. Les actifs nets d'impôts différés ne sont pas constatés lorsque leur réalisation future présente un caractère aléatoire.

L'impôt société exigible au semestre est déterminé en appliquant au résultat avant impôt de la période, le taux d'impôt moyen généré par le résultat prévisionnel de l'exercice.

— La charge d'impôt sur le résultat s'analyse comme suit en K€

Impôt exigible .....	1 742
Impôt différé .....	- 38
Total .....	1 704

— La preuve d'impôt s'établit comme suit :

Résultat consolidé avant impôt et dotation écart d'acquisition .....	2 798
Taux d'impôt société théorique .....	34,93 %
Charge d'impôt société théorique .....	977
Effet de l'imputation des déficits antérieurs non activés .....	0
Effet des déficits de l'exercice non activés .....	554
Effet des différences de taux d'imposition et des différences permanentes et diverses .....	173
Variation totale .....	727
Charge d'impôt société effective .....	1 704
Taux d'impôt société apparent .....	60,90 %

— La variation des impôts différés se présente comme suit :

	30/06/05	31/12/04	Variation
Impôts différés actifs liés aux différences temporaires .....	78	70	8
Impôts différés passifs liés aux différences temporaires .....	- 223	- 253	30
Position nette .....	- 145	- 183	38

L'imposition différée, méthode du report variable, est principalement liée aux amortissements dérogatoires. Les déficits fiscaux des filiales conduiraient à constater un impôt différé à l'actif qui, par prudence, n'est pas comptabilisé.

8.7. Résultat net d'impôt des activités arrêtées. — Conformément à IFRS 5, les résultats des activités arrêtées sont inscrits sur une ligne spécifique. Il s'agit de la filiale ADLP Marketing, qui a arrêté ses activités commerciales sur le premier semestre 2004.

8.8. Résultat par action. — La détermination du résultat par action est la suivante :

	Premier semestre 2005	Premier semestre 2004	Exercice 2004
Bénéfice net du groupe .....	1 102 207 €	2 321 928 €	2 018 130 €
Nombre d'actions début de période (net des actions autodétenues) .....	2 303 009	2 344 361	2 344 361
Mouvements de la période (*) .....	493 584	469 382	440 748
Nombre d'actions fin de période (net des actions autodétenues) .....	2 796 593	28 13743 (*)	27 85109 (*)
Résultat par action .....	0,39	0,83	0,72

(\*) Dont attribution d'actions gratuites : 482 100.

#### IX. — Autres informations.

9.1. Engagements reçus. — France abonnements s'est porté caution d'ADL-Partner au titre du remboursement de l'emprunt à moyen terme de 2 500 K€ octroyé par les banques en mai 2003 et dont le terme intervient le 31 décembre

2008. Ce cautionnement est limité à 62,122 % du montant de l'encours du prêt et, ce dans la limite, d'une somme maximum de 1 554 000 €.

ADLPartner a consenti à sa filiale ADLPartner Marketing GmbH un abandon de créance de 292 777 € (24 462 € pour l'exercice 2001 ; 102 575 € pour l'exercice 2002 ; 146 856 € pour l'exercice 2003 ; 18 884 € pour l'exercice 2004) correspondant aux intérêts du prêt consenti, assorti d'une clause de retour à meilleure fortune. ADLPartner Marketing a réglé sur 2004 les intérêts des exercices 2002 et 2003.

9.2. Engagements donnés. — Il n'y a pas d'engagement donné.

9.3. Risques de marché. — L'emprunt à 5 ans de 2 500 000 € mis en place au 1<sup>er</sup> juin 2003 chez ADLPartner est à taux variable basé sur l'Euribor 3 mois et est remboursable à compter de 2004.

Pour faire face au risque de taux d'intérêts, un instrument financier à terme – Collar – a été utilisé dont les caractéristiques sont les suivantes :

Notionnel .....	30 00000 €
Durée .....	Du 30/05/03 au 31/12/08
Taux plafond .....	4 %
Taux plancher .....	2,45 %

Cet instrument est remboursable selon la même échéance. Les pertes relatives à ce contrat sont comptabilisées en résultat financier pour 18 325 € (charges financières payées pour 3 360 € et provisionnées pour 14 965 €).

9.4. Consolidation. — Les comptes du groupe ADLPartner sont consolidés dans ceux de la société France Abonnements.

9.5. Evénements post clôture. — Une nouvelle filiale a été créée au Brésil.

9.6. Transition aux IFRS du compte de résultat au 30 juin 2004 :

Compte de résultat	Selon CRC 99-02	Impact IFRS							Selon IFRS	
		Charges à répartir	Provision impôt différé sur CAR	Indemnités de fin de carrière	Impôt différé indemnités fin carrière	Stocks options	Animation de marché	Divers		Total
Produits d'exploitation :										
Volume d'affaires TTC .....	53 926 931									53 926 931
Annulation de commandes .....	- 27 111									- 27 111
Coût des magazines vendus .....	27 006 502									- 27 006 502
T.V.A. ....	- 686 477									- 686 477
Chiffre d'affaires hors taxe .....	26 206 841	0	0	0	0	0	0	0	0	26 206 841
Reprises amortissements, provisions .....	164 353			3 619					3 619	167 972
Transferts de charges à répartir ..	8 590 887	- 8 590 887							- 8 590 887	0
Autres produits .....	496 140									496 140
Sous-total .....	35 458 221	- 8 590 887	0	3 619	0	0	0	0	- 8 587 268	26 870 953
Charges d'exploitation :										
Consommations de marchandises ..	903 529									903 529
Consommations de matières premières .....	1 825 347									1 825 347
Autres achats et charges externes ..	15 231 948									15 231 948
Impôts et taxes .....	169 954									169 954
Frais de personnel .....	2 807 567					18 455			18 455	2 826 022
Dotations :										
Amortissements des immobilisations .....	180 205									180 205
Amortissements des charges à répartir .....	9 325 527	- 9 325 527							- 9 325 527	0
Provisions sur actif circulant ..	104 290									104 290
Provisions pour risques et charges .....	473 000								0	473 000
Autres charges .....	1 292 711									1 292 711
Sous-total .....	32 314 078	- 9 325 527	0	0	0	18 455	0	0	- 9 307 072	23 007 006
Résultat d'exploitation .....	3 144 143	734 640	0	3 619	0	- 18 455	0	0	719 804	3 863 947
Produits financiers .....	281 897						- 53 235	- 34 678	- 87 913	193 984
Charges financières .....	63 737							- 3 001	- 3 001	60 736
Résultat financier .....	218 160	0	0	0	0	- 53 235	- 31 677	0	- 84 912	133 248
Résultat courant .....	3 362 303	734 640	0	3 619	0	- 71 690	- 31 677	0	634 892	3 997 195
Produits exceptionnels .....	16 502									16 502
Charges exceptionnelles .....	51 258									51 258
Résultat exceptionnel .....	- 34 756	0	0	0	0	0	0	0	0	- 34 756
Dotations amortissements écart d'acquisition .....										
Impôt sur les bénéfices .....	910 550									910 550
Impôt différé .....	471 114		- 471 114		1 271				- 469 843	1 271
Résultat de l'ensemble consolidé ...	1 945 883	734 640	471 114	3 619	- 1 271	- 71 690	- 31 677	0	1 104 735	3 050 618
Quote-part des minoritaires .....	476 861	251 829							251 829	728 690
Bénéfice net du groupe .....	1 469 022	482 811	471 114	3 619	- 1 271	- 71 690	- 31 677	0	852 906	2 321 928
Résultat par action .....	0,61									0,96

Compte de résultat	Principes comptables français selon méthodes de présentation IAS/IFRS	Impact IFRS							Selon IFRS au 30/06/04	
		Charges à répartir	Provision impôt différé sur CAR	Indemnités de fin de carrière	Impôt différé ind. fin carrière	Stocks Options	Actions autodétenues	Divers		Total
Chiffre d'Affaires Net HT .....	17 968 684								0	17 968 684

Compte de résultat	Principes comptables français selon méthodes de présentation IAS/IFRS	Impact IFRS								Selon IFRS au 30/06/04
		Charges à répartir	Provision impôt différé sur CAR	Indemnités de fin de carrière	Impôt différé ind. fin carrière	Stocks Options	Actions autodétenues	Divers	Total	
Autres produits de l'activité . . . . .	1 524								0	1 524
Achats consommés . . . . .	- 2 718 274								0	- 2 718 274
Charges de personnel . . . . .	- 2 802 297			3 619		- 18 455			- 14 836	- 2 817 133
Charges externes . . . . .	10 453 577								0	10 453 577
Impôts et taxes . . . . .	- 167 719								0	- 167 719
Dotations aux amortissements des immobilisations . . . . .	- 9 494 383	9 325 527							9 325 527	- 168 856
Dotations aux provisions . . . . .	- 522 987								0	- 522 987
Autres produits et charges d'exploitation . . . . .	8 590 887	- 8 590 887							- 8 590 887	0
Résultat Opérationnel . . . . .	401 858	734 640	0	3 619	0	- 18 455	0	0	719 804	1 121 662
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie . . . . .	73 947						- 31 677		- 31 677	42 270
Coût de l'endettement financier brut . . . . .	- 52 778								0	- 52 778
Coût de l'endettement financier net . . . . .	21 169	0	0	0	0	0	- 31 677	0	- 31 677	- 10 508
Autres produits et charges financiers . . . . .	196 798						- 53 235		- 53 235	143 563
Charge d'impôt . . . . .	- 1 111 114		471 114		- 1 271				469 843	- 641 271
Résultat net avant résultat des activités arrêtées ou en cours de cession . . . . .	- 491 289	734 640	471 114	3 619	- 1 271	- 18 455	- 84 912	0	1 104 735	613 446
Résultat net d'impôt des activités arrêtées . . . . .	2 437 172									2 437 172
Résultat net . . . . .	1 945 883	734 640	471 114	3 619	- 1 271	- 18 455	- 84 912	0	1 104 735	3 050 618
Dont part du groupe . . . . .	1 469 022									2 321 928
Intérêts minoritaires . . . . .	476 861									728 690

### C. — Rapport des commissaires aux comptes sur l'exercice limité des comptes semestriels.

En notre qualité de commissaire aux comptes et en application de l'article L. 232-7 du Code de commerce, nous avons procédé à :

— l'examen limité du tableau d'activité et de résultats présenté sous la forme de comptes semestriels consolidés de la société ADLPartner, relatifs à la période du 1<sup>er</sup> janvier 2005 au 30 juin 2005, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;

— la vérification des informations données dans le rapport semestriel.

Ces comptes semestriels consolidés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Dans la perspective du passage au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, pour l'établissement des comptes consolidés de l'exercice 2005, les comptes semestriels consolidés ont été préparés pour la première fois en appliquant les principes de comptabilisation et d'évaluation des normes IFRS adoptées dans l'Union européenne, sous la forme de comptes intermédiaires tels que définis dans le règlement général de l'AMF. Ils comprennent à titre comparatif des données relatives à l'exercice 2004 et au premier semestre 2004 retraitées selon les mêmes règles, à l'exception des normes IAS 32 et IAS 39 qui, conformément à l'option offerte par la norme IFRS 1, sont appliquées depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005.

Nous avons effectué cet examen selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences limitées conduisant à une assurance, moins élevée que celle résultant d'un audit, que les comptes semestriels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit, mais se limite à mettre en œuvre des procédures analytiques et à obtenir des dirigeants et de toute personne compétente les informations que nous avons estimées nécessaires.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité, dans tous leurs aspects significatifs, des comptes semestriels consolidés au regard d'une part, des règles de présentation et d'information applicables en France et d'autre part, des principes de comptabilisation et d'évaluation des normes IFRS adoptées dans l'Union européenne tels que décrits dans les notes annexes.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note II « Normes appliquées » de l'annexe qui expose :

— les options retenues pour la présentation des comptes semestriels consolidés, qui n'incluent pas toutes les informations de l'annexe exigées par le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne et permettant de donner, au regard de ce référentiel, une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation ;

— l'option offerte par la norme IFRS 1 et retenue par la société de ne pas retraiter les informations comparatives relatives aux instruments financiers conformément aux normes IAS 32, IAS 39, qui sont appliquées depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005 ;

— les raisons pour lesquelles l'information comparative qui sera présentée dans les comptes consolidés au 31 décembre 2005 et dans les comptes consolidés semestriels au 30 juin 2006 pourrait être différente des comptes joints au présent rapport.

Paris, le 10 octobre 2005.

Les commissaires aux comptes :

Grant Thornton, membre Français de Boissière Expertise Audit :  
Grant Thornton international : TITA A. ZEITOUN, associée.  
GILLES HENGOAT, associé ;

99302

### AIGLE S.A.

Société anonyme au capital de 6 144 452 €.   
Siège social : 17, rue Saint-Denis, 92100 Boulogne-Billancourt.   
348 144 007 R.C.S. Nanterre.

### Chiffres d'affaires consolidés comparés.

(En millions d'euros.)

	2005	2004	Variation %
Premier trimestre . . . . .	37,4	32,5	15,1
Deuxième trimestre . . . . .	18,3	17,1	6,7
Troisième trimestre . . . . .	40,0	41,2	- 2,9
Total . . . . .	95,7	90,8	5,4
Dont :			
France . . . . .	61,5	65,1	- 5,5
International . . . . .	34,2	25,8	32,8

A périmètre comparable, le chiffre d'affaires s'établit à 87,9 M€, en diminution de 3,2 %.

99954